

Le carbone organique dans le sol

27 août 2014

Cette publication de l'ADEME en date de juillet 2014 est issue des travaux du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Sol et de l'Inra. Elle illustre le rôle du sol vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre en France, et de leur réduction : « *les terres agricoles et la forêt occupent plus de 80 % du territoire national et séquestrent actuellement 4 à 5 GtC (soit entre 15 et 18 Gt CO₂) dont plus des deux tiers dans les sols.* »

L'attention est portée sur les pratiques favorisant ou maintenant le capital existant dans les sols, dont entre autres sa capacité à stocker du carbone. Les principaux leviers identifiés sont : raisonner l'intensification des prélèvements pour la forêt, agir sur les entrées et sorties de matière organique pour les sols agricoles (retour au sol, bandes enherbées, non-labour, etc.), ainsi que maîtriser l'occupation du sol.

Source : ADEME
[<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?sort=-1&cid=96&m=3&id=92337&ref=14151&nocache=yes&p1=111> – ce lien n'est plus valide]